



## Accusation pour tentative de meurtre

Par **ab75009**, le **05/11/2011 à 16:37**

Bonjour,

Mon ami a accusé quelqu'un par mail de tentative d'assassinat en se basant sur le témoignage de la personne victime de cette tentative. Est ce que cette personne peut se baser sur ce mail pour poursuivre mon ami pour faute de preuves?

Cordialement

Par **mimi493**, le **05/11/2011 à 16:39**

il s'agirait alors de diffamation privée

Non, peu de chances, mais qu'il ne s'amuse pas à continuer